



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 7 décembre 2020

La Cour des Comptes fait état d'un bilan catastrophique de la continuité scolaire durant le confinement

Les éléments du relevé d'observations provisoires de l'enquête « La contribution du service public du numérique éducatif à la continuité scolaire durant la crise sanitaire » présentés par la Cour des Comptes aux organisations syndicales jeudi 3 décembre confirment ce que SUD éducation indique depuis le premier confinement.

Il fait état de l'inquiétude suscitée par la rupture du service public durant le confinement et du bilan négatif de la gestion de la crise. La Cour des comptes confirme que les fractures numérique et sociale ont creusé les écarts entre les élèves.

Autant de constats déjà faits par SUD éducation !

SUD éducation a rappelé que pendant le confinement les personnels n'avaient que leur matériel personnel informatique et téléphonique pour maintenir le lien avec les élèves.

Par conséquent la prime de 150€ réservée aux enseignant-e-s n'est pas un rattrapage. Les AED et les AESH doivent en bénéficier également.

SUD éducation s'est saisie de l'audition par la Cour des Comptes pour réaffirmer l'impérieuse nécessité d'un plan d'investissement massif dans l'éducation afin de compenser autant que possible les inégalités scolaires qui se sont creusées. Il est urgent de réduire les effectifs dans les classes par les créations de postes dès maintenant par le recours aux listes complémentaires, la titularisation des contractuel-le-s et l'ouverture de concours exceptionnels.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

